

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GRACE AU NATUREL BY PP »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
SOLIC 5, LOT 1016, BLOC 89 EN FACE DE LA CIE, Lot
1016, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13 Fév. 2023, et enregistrés au CEPICI le 13 Fév. 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GRACE AU NATUREL BY PP »

Objet : Production et vente de produits naturels et biologiques, de fabrication artisanale ; Production et vente des produits dérivés issus de procédés respectueux de l'environnement, Vente des services à la personne, Promotion d'actions sociales auprès des populations marginalisées, démunies, (veuves, orphelins, prisonniers...), Sensibilisations des différentes couches de la population au retour au naturel, la participation de la société dans toutes entreprises ou sociétés ivoiriennes ou étrangères créées ou à créer pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement.

Capital 1,620,000 F CFA divisé en (162.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 162 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
SOLIC 5, LOT 1016, BLOC 89 EN FACE DE LA CIE, Lot 1016, Ilot 0

Dirigeant(s) Mme FELLY EPSE KONAN AMENAN EVA
(GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-01482 du 02/03/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°18165/GTCA/RC/2023 du 02/03/2023

